

Avis de constitution

SOCIETE « SHARM ARSENE COMMUNICATION » en abrégé « SAC SARL »

Siège ABIDJAN Abobo plus précisément derrière la  
Pharmacie de la Mé, non loin de la mairie, Lot 356, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHARM ARSENE  
COMMUNICATION » en abrégé « SAC SARL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE TELEPHONES PORTABLES ET ACCESSOIRES DE TELEPHONES; IMPORT/EXPORT; COMMERCE GENERAL; FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES; REPARATION D'APPAREIL ELECTRONIQUES; TRANSFERT D'ARGENT (mobile money); EVENEMENTIEL; ACHAT VENTE ET LOCATION DE VEHICULES; DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Abobo plus précisément derrière la

Pharmacie de la Mé, non loin de la mairie, Lot 356, Ilot 10

Dirigeant(s) M YAPO SHARM ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01726 du 26/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10941/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

